

## **Rapport n°12**

**Accunsentu per una cunvenzione rilativa à l'istallazione di un piezometru à prò di a Stà Pietra inde a pepiniera cumunale di Bastia nantu à a cumuna di Furiani**  
Approbation d'une convention relative à l'installation d'un piézomètre au bénéfice de la société Pietra dans la pépinière communale de Bastia située sur la commune de Furiani

La société Pietra, dans le cadre de ses activités, a sollicité la Ville de Bastia en vue d'obtenir l'autorisation d'installer un piézomètre dans l'enceinte de la pépinière communale située à Furiani afin d'assurer le suivi du niveau de la nappe phréatique.

Ce piézomètre aura une profondeur de 40 m avec une dalle en béton de 50 cm<sup>2</sup>.

Cette demande a reçu l'accord du Service Espace Verts. Ce piézomètre sera installé en limite de parcelle. Il ne gêne pas l'exploitation du site par la Ville.

La convention sera conclue à titre gratuit pour une durée de 10 ans renouvelable par tacite reconduction. À l'expiration de la convention, la société Pietra neutralisera l'ouvrage en le rebouchant.

### **En conséquence, il est proposé :**

- D'autoriser la société Pietra à installer un piézomètre dans l'enceinte de la pépinière communale située à Furiani (parcelle B 1431).
- D'approuver le projet de convention de mise à disposition gratuite annexé.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le projet de convention.

